

# RUN & BIKE

12<sup>ème</sup>

## VETTATHLON de PUISSALICON

Dimanche 13 Mai 2012



A. S. L. P.

# REGLEMENT

## ARTICLE 1

La course est organisée par l'Association Sports et Loisirs de Puissalicon (ASLP)  
La participation à l'épreuve entraîne obligatoirement l'acceptation du présent règlement.  
9 ou 17 Km à parcourir sur un circuit balisé. Sur la route le balisage est au sol.  
Indication du trajet restant à parcourir à chaque kilomètre.

Départ de la promenade le dimanche 13 mai 2012 à 09H30 précises. Arrivée sur la promenade.

## VETATHLON SPORTIF

1 cycliste et 1 coureur interchangeables à volonté, les coureurs doivent **RESTER ENSEMBLE TOUT AU LONG DU PARCOURS**, distance maxi 15 m.  
Des contrôles seront effectués.  
Toute équipe surprise en infraction sera pénalisée de 5 minutes et au bout de 3 pénalités disqualifiée.  
Pour des raisons de sécurité, départ en 2 temps : coureurs d'abord, puis 1 minute après, les vététistes.

## VETATHLON DECOUVERTE

Uniquement sur 9 km en toute convivialité par équipe de 2, soit 1 vététiste et 1 coureur à pied.  
Le parcours empruntera la première boucle du 17 km du vétathlon sportif. **Le découverte prendra le départ 2 minutes après les vététistes du sportif.**  
départ en 2 temps : coureurs d'abord, puis 1 minute après, les vététistes.

## ARTICLE 2

En application de l'article 6 de la loi numéro 99223 du 23 mars 1999, chaque coureur, en souscrivant l'engagement et en complétant le bulletin d'inscription **présentera** soit :

- une licence sportive et en communiquera ses références.  
OU
- **remettra** un certificat médical ou une copie certifiée conforme de non contre indication à la pratique d'une telle course ( VTT, course à pied) établi par un médecin et datant de moins d'un an .
- Pour les mineurs, **en plus** une autorisation parentale.

## VETATHLON DECOUVERTE

A partir de 12 ans

## VETTATHLON

A partir de 16 ans

## ARTICLE 3

### Inscriptions pour un équipier

Plusieurs formules proposées :

- ✓ **8 euros l'engagement pour un équipier**
- 5 euros pour les mineurs**
- ✓ **16 euros pour participer à la course et au repas. 12 euros pour les mineurs**
- ✓ **10 euros pour participer uniquement au repas. 8 euros pour les mineurs**

**Renseignements au 04 67 36 67 70**

L'engagement pourra s'effectuer le jour de l'épreuve sur la place de la Promenade à Puissalicon **IMPERATIVEMENT** avant 9 H ( **sous réserve de place**) ou par courrier à :

**Jean-Michel DEJEAN**

150 route du stade - 34480 PUISSALICON

☎ : 04 67 36 67 70 ou 06 16 30 50 51.

Le nombre de participant est limité à 200 coureurs.

## ARTICLE 4

L'association ASLP conformément au décret du 18 octobre 1955, a souscrit une police d'assurance responsabilité civile auprès de la MAIF.

Pour l'individuelle accident, les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence ; **il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.**

L'épreuve est encadrée par les organisateurs présents tout au long du parcours.

Une assistance médicale comprenant : 2 ambulances, 2 médecins est prévue.

Chaque participant s'engage à ses frais, risques et périls. Les organisateurs déclinent toute responsabilité pour les accidents, vols ou incidents survenus aux participants ou tiers, avant, pendant et après l'épreuve

# RUN & BIKE

12<sup>ème</sup>

## VETTATHLON de PUISSALICON



A. S. L. P.

Dimanche 13 Mai 2012

### ARTICLE 5

La course se déroulera le dimanche 13 mai 2012 à 9h30. L'organisation se réserve le droit d'annuler ou de modifier l'épreuve en cas de situation météorologique défavorable.

### ARTICLE 6

Les concurrents doivent sur le parcours :

- **OBLIGATOIREMENT porter le casque en VTT**
- Courir et rouler sur le circuit balisé,
- Circuler sur le côté droit de la chaussée quand le circuit emprunte la voie de circulation et respecter le code de la route,
- Respecter le stop donné par les signaleurs,
- Respecter l'environnement,
- Respecter les autres concurrents et ne pas porter atteinte physique à autrui,
- Porter bien en vue le dossard sur la poitrine, coureur et vététiste.

↳ **TOUTE EQUIPE SURPRISE EN INFRACTION SERA DISQUALIFIEE**

### ARTICLE 7

3 ravitaillements et épongeages seront proposés le long du parcours.

- 1 RE départ arrivée ;
- 1 RE **Les Moulières** km 5 ;
- 1 RE **Gué du libron** km 11 et km 13.

### ARTICLE 8

Après avoir réglé l'inscription, l'équipe sera affectée dans une catégorie le cas échéant :

- 1°) VETATHLON DECOUVERTE
- et
- 2°) VETATHLON SPORTIF
  - A/ Scratch
  - B1/ Juniors (nés entre 93 et 96)
  - B2/ Seniors (nés entre 73 et 92)
  - B3/ Vétérans (nés en 72 et avant)
- Sous catégories
  - C1/ Mixtes
  - C2/ Féminines
  - D1/ Puissalicon

1 vétérans + 1 senior : équipe classée en Senior  
1 vétérans + 1 junior : équipe classée en Senior  
1 senior + 1 junior : équipe classée en Senior  
Si une équipe est composée d'un équipier de Puissalicon, celle-ci sera classée en D1.

Seront récompensés

- ⇒ Vétathlon Découverte
  - les 3 premiers du classement général,
  - le premier des autres catégories.
- ⇒ Vétathlon Sportif
  - les 3 premiers du classement général
  - le premier des autres catégories.

Une équipe ne sera récompensée qu'une fois. Le temps d'arrivée étant le référentiel et l'ordre : A, B, C, D.

**Un tee shirt sera remis à chaque équipier à la restitution du dossard dans la limite des stocks disponibles.**

### ARTICLE 9

Chronométrages : toutes les équipes seront chronométrées du départ à l'arrivée. Le temps du dernier binôme arrivé sera pris en compte.

Pour des raisons techniques et quelque raison que ce soit, l'organisation se réserve le droit de neutraliser le chronométrage.

Si une équipe abandonne, elle se rendra par ses propres moyens à l'arrivée et remettra son dossard à l'organisation.

Un classement informatique sera établi le jour même et affiché. Le classement sera également envoyé les jours suivant par courrier ou e-mail à l'un des 2 équipiers.

### ARTICLE 10

Les organisateurs se réservent le droit de modifier ou d'interpréter le présent règlement.

Tous cas non prévus seront tranchés par la direction de course : bureau de l'ASLP de Puissalicon.